

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

VOLUME 1

Dispositions générales,
lieux de travail et contrôles

2015

SOMMAIRE

PARTIE I

Dispositions générales en matière de santé et de sécurité au travail	17
1. Sources européennes et conventionnelles	17
1.1 Sources européennes.	17
A. Article 137 du traité de Rome de 1957	17
B. Directive-cadre n° 89/391/CEE du Conseil, du 12 juin 1989	18
C. Accords européens	27
C.1. Stress au travail	27
C.2. Harcèlement et violence au travail	30
C.3. Télétravail	32
C.4. Silice cristalline	36
1.2 Sources conventionnelles.	50
A. Accords nationaux interprofessionnels	50
A.1. Amélioration des conditions de travail	50
A.2. Personnel d'encadrement	61
A.3. Santé au travail et prévention des risques professionnels	62
A.4. Accidents du travail et maladies professionnelles	68
A.5. Modernisation du marché du travail	81
A.6. Stress au travail	81
A.7. Harcèlement et violence au travail	84
A.8. Qualité de vie au travail	89
B. Accords nationaux de branche	101
B.1. Sécurité et santé au travail dans la métallurgie	101
B.2. Emploi des salariés âgés dans la métallurgie	114
B.3. Sécurité et santé au travail dans le travail temporaire	135
B.4. Sécurité et santé au travail dans les industries chimiques	143
B.5. Sécurité et santé au travail dans les industries pétrolières	148
2. Règlement intérieur et droit disciplinaire.	163
2.1 Règlement intérieur.	163
A. Champ d'application	163
B. Contenu et conditions de validité	163
C. Contrôles administratif et juridictionnel	165
C.1. Contrôle administratif	165
C.2. Contrôle juridictionnel	165
D. Dispositions pénales	166
2.2 Droit disciplinaire.	166

A. Champ d'application	166
B. Sanction disciplinaire	166
C. Procédure disciplinaire	166
C.1. Garanties de procédure	166
C.2. Prescription des faits fautifs	167
D. Contrôle juridictionnel	167
E. Dispositions pénales	168
3. Temps de travail et sécurité	168
3.1 Travail effectif	168
3.2 Astreintes	168
3.3 Équivalences	169
3.4 Durée du travail	169
A. Durée légale du travail	169
B. Temps de pause	169
C. Durée quotidienne maximale	170
D. Durées hebdomadaires maximales	170
E. Dérogations	171
3.5 Conventions de forfait	173
A. Mise en place des conventions de forfait	173
B. Conventions de forfait en heures sur l'année	173
C. Conventions de forfait en jours sur l'année	173
3.6 Dispositions d'application	174
4. Champ et dispositions d'application en matière de santé et sécurité au travail	175
4.1 Champ d'application	175
4.2 Dispositions d'application	176
5. Principes généraux de prévention	176
5.1 Obligations de l'employeur	176
A. Mesures à prendre par l'employeur	176
B. Document unique d'évaluation des risques	184
5.2 Obligations des travailleurs et charges financières pour les travailleurs ...	201
A. Obligation de sécurité des travailleurs	201
B. Charges financières pour les travailleurs	201

6. Droits d’alerte et de retrait	201
6.1 Principes	201
6.2 Conditions d’exercice des droits d’alerte et de retrait	202
6.3 Droit d’alerte en matière de santé publique et d’environnement	204
A. Conditions d’exercice des droits d’alerte et de retrait.....	204
B. Protection des lanceurs d’alerte.....	205
C. Sanctions.....	205
7. Information et formation des travailleurs	206
7.1 Financement et obligation générale d’information et de formation	206
A. Imputabilité.....	206
A.1. Participation des employeurs aux dépenses déductibles à la formation à la sécurité.....	206
A.2. Action de formation et aux prestations entrant dans le champ de la formation professionnelle continue.....	209
A.3. Formation de caristes.....	224
B. Obligation générale, objet et organisation de la formation à la sécurité.....	225
C. Conditions de circulation.....	227
D. Conditions d’exécution du travail.....	228
E. Conduite à tenir en cas d’accident ou de sinistre.....	228
7.2 Formations et mesures d’adaptation particulières	229
7.3 Consultation des représentants du personnel	229
8. Dispositions particulières à certaines catégories de travailleurs	230
8.1 Champ d’application	230
8.2 Femmes enceintes venant d’accoucher ou allaitant	230
A. Protection contre certains risques en cas de grossesse.....	230
B. Travaux interdits et surveillance médicale.....	231
C. Travaux exposant à des agents biologiques.....	235
D. Travaux exposant aux rayonnements ionisants.....	236
E. Utilisation d’équipements de travail.....	236
F. Travaux exposant aux agents chimiques dangereux.....	236
G. Manutention des charges.....	237
H. Local dédié à l’allaitement.....	237
I. Interventions et travaux en milieu hyperbare.....	239
J. Travail de nuit.....	239
8.3 Jeunes travailleurs	240

A. Âge d'admission	240
A.1. Principes	240
A.2. Emploi pendant les vacances scolaires	256
A.3. Agrément des débits de boissons	257
A.4. Contrôle	258
A.5. Décision de renvoi par l'inspecteur du travail	258
B. Travaux interdits et règlementés pour les jeunes âgés de quinze ans au moins et de moins de dix-huit ans	258
B.1. Principe	258
B.2. Travaux portant atteinte à l'intégrité physique ou morale	283
B.3. Travaux exposant à des agents chimiques dangereux	283
B.4. Travaux exposant à des agents biologiques	284
B.5. Travaux exposant aux vibrations mécaniques	284
B.6. Travaux exposant à des rayonnements	284
B.7. Travaux en milieu hyperbare	285
B.8. Travaux exposant à un risque d'origine électrique	285
B.9. Travaux comportant des risques d'effondrement et d'ensevelissement	285
B.10. Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage	285
B.11. Travaux nécessitant l'utilisation d'équipements de travail	286
B.12. Travaux temporaires en hauteur	286
B.13. Travaux avec des appareils sous pression	287
B.14. Travaux en milieu confiné	287
B.15. Travaux en contact du verre ou du métal en fusion	287
B.16. Travaux exposant à des températures extrêmes	287
B.17. Travaux en contact d'animaux	288
C. Dérogations pour les jeunes de quinze ans au moins et de moins de dix-huit ans	288
C.1. Autorisation de dérogation pour les jeunes en formation professionnelle	288
C.2. Dérogations permanentes pour les jeunes travailleurs	290
D. Travail de nuit	291
E. Stagiaires	296
E.1. Obligations particulières d'information et de formation	296
E.2. Protections et droits des stagiaires	296
8.4 Conditions de travail des jeunes travailleurs des mines et carrières	297
8.5 Conditions de travail des apprentis	299
A. Garanties	299
B. Santé et sécurité	299
C. Dispositions d'application	300
D. Travail de nuit	300

8.6 Salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée et salariés temporaires	300
A. Travaux interdits	300
A.1. Travaux interdits aux CDD et aux intérimaires	300
A.2. Travaux interdits spécifiquement aux CDD	303
A.3. Travaux interdits spécifiquement aux intérimaires	304
A.4. Dérogations	304
B. Obligations particulières d'information et de formation	305
C. Répartition des obligations entre l'entreprise utilisatrice et l'entreprise de travail temporaire	312
9. Dispositions particulières à certains facteurs de risques professionnels et à la pénibilité	313
9.1 Fiche de prévention des expositions	313
9.2 Compte personnel de prévention de la pénibilité	319
A. Ouverture et abondement du compte personnel de prévention de la pénibilité	319
B. Utilisations du compte personnel de prévention de la pénibilité	320
B.1. Conditions d'utilisation du compte	320
B.2. Utilisation du compte pour la formation professionnelle	322
B.3. Utilisation du compte pour le passage à temps partiel	323
B.4. Utilisation du compte pour la retraite	324
C. Gestion des comptes, contrôles et réclamations	324
D. Fonds chargé du financement des droits liés au compte personnel de prévention de la pénibilité	330
D.1. Organisation et fonctionnement du fonds	330
D.2. Gestion administrative, financière et comptable du fonds	332
D.3. Dépenses du fonds	333
D.4. Recettes du fonds	334
E. Dispositions d'application	335
9.3 Accords en faveur de la prévention de la pénibilité	335
A. Dispositions générales	335
B. Procédure	337
C. Pénalité	351
9.4 Retraite à raison de la pénibilité	352
9.5 Fonds national de soutien relatif à la pénibilité	352

PARTIE 2

Obligations du maître d’ouvrage pour la conception et l’aménagement des lieux de travail	353
1. Principes généraux de conception des lieux de travail	353
1.1 Champs d’application et définitions	353
1.2 Dossier de maintenance	353
1.3 Circulaire relative aux lieux de travail.....	354
2. Aération et assainissement.	377
3. Éclairage, insonorisation et ambiance thermique	378
3.1 Éclairage	378
3.2 Insonorisation.....	384
3.3 Ambiance thermique.....	387
4. Sécurité des lieux de travail	434
4.1 Caractéristiques des bâtiments	434
A. Règles relatives aux caractéristiques des bâtiments	434
B. Règles relatives aux portes et portails.....	434
4.2 Voies de circulation et accès	438
4.3 Quais et rampes de chargement	488
4.4 Aménagement des lieux et postes de travail.	489
4.5 Accessibilité des lieux de travail aux travailleurs handicapés	489
A. Dispositions applicables aux immeubles dont le permis de construire ou la déclaration préalable est déposé avant le 24 avril 2009 ou, en l’absence de tels documents, aux travaux débutés avant le 24 octobre 2010.....	490
B. Dispositions applicables aux immeubles dont le permis de construire ou la déclaration préalable est déposé après le 23 avril 2009 ou, en l’absence de tels documents, aux travaux débutés après le 23 octobre 2010	494
4.6 Accessibilité des établissements recevant du public aux personnes handicapées ou à mobilité réduite	495
A. Principe	496
B. Dispositions applicables lors de la construction ou de la création d’établissements recevant du public	496
C. Dispositions applicables aux établissements existants recevant du public ...	512

D. Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public.....	520
D.1. Compétence.....	520
D.2. Dépôt et contenu de la demande.....	521
D.3. Instruction de la demande.....	523
D.4. Décision.....	524
E. Attestation prévue par l'article L. 111-7-4 après achèvement des travaux.....	524
F. Autorisation d'ouverture d'un établissement recevant du public.....	525
G. Commissions d'accessibilité.....	525
5. Installations électriques des bâtiments et de leurs aménagements.....	525
5.1 Règles relatives aux installations électriques dont le permis de construire ou le début des travaux est antérieur au 1^{er} septembre 2010.....	526
5.2 Règles relatives aux installations électriques dont le permis de construire ou le début des travaux est postérieur au 1^{er} septembre 2010.....	527
A. Obligations générales du maître d'ouvrage.....	527
B. Prescriptions relatives à la conception et à la réalisation des installations électriques.....	529
6. Risques d'incendie et d'explosions et évacuation.....	566
6.1 Dispositions générales.....	566
6.2 Dégagements et désenfumage.....	567
A. Règles relatives aux dégagements.....	567
B. Règles relatives au désenfumage.....	569
6.3 Chauffage des locaux.....	569
6.4 Stockage ou manipulation de matières inflammables.....	570
6.5 Bâtiments dont le plancher bas du dernier niveau est situé à plus de 8 mètres du sol.....	571
6.6 Moyens de prévention et de lutte contre l'incendie.....	579
6.7 Prévention des explosions.....	579
A. Règles relatives à la prévention des explosions.....	579
B. Conception des équipements ATEX.....	579
6.8 Dispenses de l'autorité administrative.....	605
6.9 Dispositions de sécurité relatives aux immeubles de grande hauteur (IGH).....	605
A. Dispositions générales.....	605
B. Définitions et classifications.....	613

C. Emplacement - Conditions d'utilisation - Principes de sécurité	614
D. Autorisation de travaux sur un immeuble de grande hauteur prévue à l'article L. 122-1	616
E. Interventions de la Commission centrale de sécurité.....	618
F. Obligations relatives à l'occupation des locaux.....	618
G. Mesures de contrôle	619
H. Sanctions pénales.....	620
6.10 Dispositions de sécurité relatives aux établissements recevant du public (ERP)	621
A. Protection contre les risques d'incendie et de panique dans les immeubles recevant du public.....	621
B. Définition et application des règles de sécurité	628
C. Classement des établissements	631
D. Dossier permettant de vérifier la conformité d'un établissement recevant le public avec les règles de sécurité.....	633
E. Mesures d'exécution et de contrôle	634
E.1. Généralités	634
E.2. Commissions de sécurité.....	634
E.3. Organisation du contrôle des établissements.....	637
F. Sanctions administratives	639
G. Dispositions diverses et sanctions pénales.....	640
7. Installations sanitaires, restauration.....	640
PARTIE 3	
Obligations de l'employeur pour l'utilisation des lieux de travail.....	642
1. Principes généraux et dispositions générales.....	642
1.1. Principes généraux.....	642
1.2. Dispositions générales.....	642
1.3. Circulaire relative aux lieux de travail	642
2. Aération, assainissement, tabac, stupéfiants.....	642
2.1. Aération et assainissement.....	642
A. Principes et définitions.....	642
B. Locaux à pollution non spécifique.....	643
C. Locaux à pollution spécifique	644
D. Pollution par les eaux usées	647

E. Contrôle et maintenance des installations	647
F. Travaux en espace confiné	663
G. Protection individuelle	663
2.2. Tabac	664
A. Interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif	664
B. Dispositions pénales	688
C. Textes du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	688
D. Textes du ministère de la fonction publique	691
2.3. Stupéfiants	694
A. Infractions au Code pénal	694
B. Infractions au Code de la santé publique	697
C. Dépistage de la toxicomanie en entreprise	700
3. Éclairage et ambiance thermique	700
3.1. Éclairage	700
3.2. Ambiance thermique	707
4. Sécurité des lieux de travail	748
4.1. Caractéristiques des lieux de travail	748
4.2. Portes, portails et portes automatiques de garage	749
A. Sécurité des portes et portails	749
B. Sécurité des portes automatiques de garage	750
4.3. Matériel de premiers secours et secouriste	754
4.4. Maintenance, entretien et vérifications	756
A. Règles relatives à la maintenance, à l'entretien et aux vérifications	756
B. Sécurité des ascenseurs	757
B.1. Mise en sécurité des ascenseurs	757
B.2. Entretien et contrôle technique	768
B.3. Droits des occupants d'immeubles équipés d'ascenseurs	780
4.5. Signalisation et matérialisation relatives à la santé et à la sécurité	780
5. Aménagement des postes de travail	794
5.1. Postes de travail extérieurs	794
5.2. Confort au poste de travail	794
A. Mise à disposition de boissons	794

B. Mise à disposition de sièges	797
5.3. Travailleurs handicapés	797
6. Installations électriques	805
6.1. Utilisation des installations électriques permanentes et temporaires	805
A. Champ d'application et définitions	805
B. Dispositions générales	806
C. Dispositions particulières à certains locaux ou emplacements	807
D. Autres dispositions particulières	810
E. Vérification des installations électriques	815
E.1. Vérification des installations électriques permanentes	815
E.2. Vérification des installations électriques temporaires	831
6.2. Opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage	831
A. Champ d'application et définitions	831
B. Obligations générales de l'employeur	835
C. Prescriptions particulières	835
D. Travailleurs autorisés à effectuer des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage	836
6.3. Premiers soins à donner aux victimes d'accidents électriques	836
6.4. Prévention des dangers d'origine électrique des ouvrages de distribution d'énergie électrique	846
6.5. Ancienne réglementation des risques électriques	855
A. Protection des travailleurs contre les courants électriques	855
B. Vérifications des installations électriques	904
C. Obstacles assurant la mise hors de portée des parties actives	905
D. Mesures de protection contre les contacts indirects	905
E. Circuits et installations de sécurité	905
F. Protection contre les effets thermiques	905
G. Inflammation des diélectriques liquides inflammables	905
H. Conditions d'installation des matériels électriques en atmosphères explosives	906
I. Prises de courant électrique	906
J. Prises de terre	906
K. Matériels électriques portatifs à main	906
L. Lampes baladeuses	906
M. Soudage électrique à l'arc	907
N. Installations de production, conversion ou distribution de l'électricité	907

O. Installations de galvanoplastie et d'électrophorèse, aux cellules d'électrolyse et aux fours électriques à arc	907
P. Laboratoires, plates-formes d'essais et ateliers pilotes	907
6.6. Batteries de traction et de servitude au plomb / acide	907
7. Risques d'incendies, d'explosions et évacuation.....	907
7.1. Champ d'application.....	907
7.2. Dégagements	908
7.3. Chauffage des locaux	914
7.4. Emploi et stockage de matières explosives et inflammables	915
7.5. Moyens de prévention et de lutte contre l'incendie	916
A. Moyens d'extinction	916
B. Systèmes d'alarme	929
C. Consigne de sécurité incendie.....	929
7.6. Prévention des explosions.....	930
7.7. Dispenses partielles accordées par l'autorité administrative	945
7.8. Opérations particulières à risque d'incendie et d'explosion	945
A. Travaux d'aménagement, d'entretien et de réparation des navires.....	945
B. Fours chauffés au moyen d'un combustible liquide ou gazeux.....	955
8. Installations sanitaires, restauration et hébergement	962
8.1. Installations sanitaires	962
A. Dispositions générales	962
B. Vestiaires collectifs	962
C. Lavabos et douches	966
D. Cabinets d'aisance	994
E. Dispenses accordées par l'inspecteur du travail	995
8.2. Restauration et repos	995
8.3. Hébergement	997
9. Dispositions particulières aux établissements agricoles.....	1003
PARTIE 4	
Contrôle des règles relatives à la santé et à la sécurité au travail.....	1007

1. Documents et affichages obligatoires	1007
2. Mises en demeure et demandes de vérification	1019
2.1 Mises en demeure	1019
A. Mises en demeure du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.....	1019
B. Mises en demeure de l'inspecteur du travail et du contrôleur du travail	1020
B.1. Mise en demeure préalable au procès-verbal	1020
B.2. Mise en demeure préalable à l'arrêt temporaire d'activité.....	1040
B.3. Mise en demeure de réduction d'intervalle entre les vérifications périodiques	1041
2.2 Demandes de vérifications, d'analyses et de mesures	1041
A. Dispositions générales et communes	1041
A.1. Dispositions générales	1041
A.2. Dispositions communes	1042
B. Contrôle de la conformité de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail	1042
C. Relevés photométriques	1042
D. Vérification de la conformité d'un équipement de travail	1043
E. Analyse de produits chimiques.....	1073
F. Contrôle des valeurs limites d'exposition professionnelle	1074
G. Contrôle des niveaux d'empoussièrement à l'amiante	1075
H. Mesurage de l'exposition au bruit	1075
I. Mesurage de l'exposition aux vibrations mécaniques	1075
J. Rayonnements ionisants	1076
K. Rayonnements optiques artificiels	1076
L. Vérification du matériel, des installations ou dispositifs de sécurité lors de travaux du bâtiment et du génie civil	1076
M. Conformité des installations électriques.....	1077
2.3 Recours	1077
2.4 Organismes de mesures et de vérifications	1078
A. Accréditations	1078
B. Organismes de vérification en matière d'aération et d'assainissement des locaux de travail	1079
C. Organismes de vérification des équipements de travail	1087
D. Organismes d'analyse de produits chimiques.....	1093
E. Organismes de contrôle des valeurs limitants d'exposition professionnelle ..	1093
F. Organismes de contrôle de la concentration en fibres d'amiante.....	1104
G. Organismes de contrôle des valeurs limites biologiques	1106

H. Organismes effectuant les relevés photométriques	1110
I. Organismes de contrôle du bruit	1113
J. Organismes de contrôle des vibrations mécaniques.....	1115
K. Organismes de contrôle de l'exposition aux rayonnements optiques artificiels	1117
L. Organismes de vérification des installations électriques.....	1118
3. Mesures et procédures d'urgence.....	1118
3.1 Arrêts temporaires de travaux ou d'activité.....	1118
A. Dispositions communes	1118
B. Arrêts de travaux	1119
C. Arrêts d'activité.....	1121
3.2 Procédures de référé	1133
4. Dispositions pénales.....	1134
4.1 Infractions aux règles de santé et de sécurité	1134
A. Infractions commises par l'employeur ou son délégataire	1134
B. Infractions commises par une personne autre que l'employeur ou son délégataire.....	1136
C. Dispositions particulières aux personnes morales	1137
4.2 Infractions aux règles de représentation des salariés.....	1138
4.3 Infractions aux règles concernant le travail des jeunes et des femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitant.....	1138
4.4 Opérations de bâtiment et de génie civil	1140
4.5 Infractions aux règles relatives à la médecine du travail	1141
Index	1142
Table chronologique	1155
Table des codes.....	1164
1. Code du travail.....	1164
2. Code de la santé publique	1170
3. Code de la sécurité sociale	1170
4. Code pénal.....	1170
5. Code de la construction et de l'habitation.....	1170
6. Code minier	1172
7. Code rural et de la pêche maritime	1172